

ORDRE DU JOUR

- I- ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE
- II- APPEL DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
- III- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE
- IV- DÉCISIONS DU MAIRE
- V- DÉLIBÉRATIONS

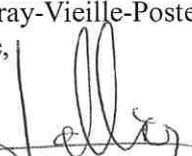
- 1- Acceptation du legs sans conditions ni charges de Madame Gisèle THUILLIER
- 2- Mandat spécial accordé à une délégation conduite par 4 élus du 25 au 27 mai 2024
- 3- Convention avec la Région Ile-de-France dans le cadre de la détermination des conditions d'utilisation des tickets-loisirs
- 4- Convention de mise à disposition d'intervenants extérieurs en éducation artistique et culturelle avec l'Éducation Nationale
- 5- Cession de la parcelle AC693 sise 12 rue des Marronniers
- 6- Révision des tarifs de la taxe de séjour pour 2025
- 7- Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023
- 8- Attribution de subventions aux associations 2024
- 9- Vote des taux d'imposition 2024
- 10- Budget Primitif 2024
- 11- Approbation des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR)
- 12- Mise en place du dispositif dit "permis de louer" entre la commune et l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre
- 13- Mise en place de la Prime de Pouvoir d'Achat exceptionnelle
- 14- Mise à jour du tableau des effectifs

- VI- QUESTIONS ORALES
- VII- INFORMATIONS DU MAIRE ET/OU DES ADJOINTS



Fait à Paray-Vieille-Poste, le 22 mars 2024

Le Maire,


Nathalie LALLIER.